

Comité Technique Paritaire 1^{er} JUIN 2010

Ordre du jour :

- Document unique d'évaluation des risques professionnels,
- Implantation d'un emploi ERD sur l'arrondissement de Quimper,
- Modifications des horaires d'ouverture de la Trésorerie Générale et des Trésoreries de Brest Amendes, Morlaix Banlieue, Saint Pol de Léon,
- Protocole Horaires variables de la Trésorerie de Plogastel Saint Germain,
- Questions diverses.

Déclaration liminaire FO DGFIP

Monsieur le Président,

Dans le cadre de ce Comité Technique paritaire vous nous proposez d'examiner le **Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels** accompagné de son programme annuel censé définir les actions prioritaires de prévention.

Sur la présentation matérielle du Document nous nous étonnons que seulement 24 points de recensement sur plus de 40 unités de travail soient répertoriés. **Doit on en conclure qu'il n'existe aucun risque professionnel dans près de la moitié des structures ?**

FO DGFIP regrette l'élaboration tardive de ce document qui constitue un outil important d'expression des agents devant favoriser la sécurité et la protection des personnels ainsi qu'améliorer leurs conditions de travail. Nous rappelons également que cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'obligation légale faite aux Chefs de Service départementaux d'assurer la protection ainsi que la santé mentale et physique des agents placés sous leur autorité.

A l'issue des travaux de recensement des risques professionnels, la consultation des agents a mis en lumière :

- Des risques liés à l'activité et aux ambiances physiques et à l'environnement matériel,
- Des risques psychosociaux et organisationnels.

Si vous proposez un plan de prévention en définissant des actions concrètes de financement et un calendrier pour les premiers risques, **nous considérons que vous sous-estimez les risques psychosociaux et organisationnels.**

Pour FO DGFIP, la prévention de la souffrance au travail est un axe prioritaire en matière d'Hygiène et de sécurité et de prévention médicale. Pour mémoire le rapport annuel 2008 de la médecine de prévention présenté au CHSM de juin 2009, note la place prépondérante des états psychopathologiques (45%) avec de plus en plus de situations de souffrance et de mal être au travail.

Il liste les origines de la souffrance au travail décelées par les médecins et que **Force Ouvrière a maintes fois dénoncées à tous les niveaux**. : Intensification et complexification des tâches, culture du résultat et de la performance à travers les indicateurs, réorganisations incessantes des services, manque de formation et d'accompagnement face aux changements...

A la DGFIP des expérimentations vont être menées suite aux réflexions nationales engagées dans le cadre des Commissions de suivi sur les conditions de travail. Elles devraient conduire à la mise en place d'espaces de dialogue et à l'élaboration de tableaux de veille sociale, l'objectif étant de restaurer la confiance entre les agents et de dépister en amont les situations de stress au travail.

Si l'ensemble de ces dispositifs peuvent contribuer au traitement medico social de la souffrance au travail, il est un sujet qui demeure tabou, c'est la question des effectifs. Du point de vue de l'Administration, tout se passe comme s'il n'était pas envisageable que le mal être au travail puisse trouver sa source, même pour une petite part, dans les suppressions d'emplois et les restructurations.

En conclusion, FO DGFIP dénonce cette attitude, et considère que l'amélioration des conditions de travail des agents passe d'abord par des effectifs suffisants et un environnement de travail adapté.

Point sur le document unique d'évaluation des risques professionnels et sur le programme annuel de prévention :

Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, nous avons rappelé au TPG notre étonnement de constater l'absence de recensement des risques professionnels et l'élaboration d'un programme de prévention sur 16 structures du réseau.

Rappelons que cette obligation légale faite aux Directeurs locaux engage leur responsabilité administrative et juridique.

Pour FO DGFIP la sensibilisation des chefs d'unité sur ce dossier doit être poursuivi et la démarche participative des agents est obligatoire pour un recensement exhaustif des risques professionnels.

Le TPG a reconnu que dans l'état, le Document Unique était inachevé et s'est engagé à une reprise rapide des travaux sur ce dossier. Dans cette attente, les Documents Uniques et les Programmes de Prévention des deux filières seront présentés au CHS-DI du 22 juin prochain.

Sur la question des risques liés au transport et à la détention de fonds, la Direction a indiqué qu'une réflexion était en cours pour solliciter une société privée censée organiser cette activité sur l'ensemble des postes.

Conformément aux engagements pris par la Direction Générale, le TPG a confirmé l'affectation à plein temps d'un ACMO pour les deux réseaux de la future DDFIP.

Cela correspond à notre revendication, tant la charge liée à cette activité monte en puissance et n'est plus compatible avec le cumul des fonctions budget et logistique.

Désimplantation d'un emploi de l'ERD de Brest et implantation sur l'ERD de Quimper :

Pour répondre à une demande des organisations syndicales, l'Administration a proposé le renforcement de l'équipe ERD du Sud du département qui ne bénéficie pas du soutien semestriel de l'ERR de Brest. La catégorie d'emploi (B ou C) n'est pas tranchée actuellement et les résultats de l'appel à candidature en cours seront communiqués aux prochaines CAPL.

Les OS présentes ont voté pour cette proposition.

Protocole horaires variables et modifications d'horaires d'ouverture :

Pont l'Abbé : demande des agents pour ouvrir à **8H30** au lieu de 8H00 et à **13h30** au lieu de 13H00.

Vote : FO DGFIP : Pour ; CGT-CFDT : Abstention.

Saint Pol de Léon : demande des agents pour **9H00-12H00 et 13H30-16H00** au lieu de 8H30-12H00 et 13H30-16H45.

Décision différée par l'Administration et non soumise aux OS.

Morlaix Banlieue : demande des agents pour **8H30-12H00 et 13H30-16H15** au lieu de 8H00-12H00 et 13H00-16H00.

Vote : FO DGFIP : Pour ; CGT-CFDT : Abstention.

La décision concernant la demande de fermeture d'une demi journée par semaine a été différée et non soumise aux OS.

Brest Amendes : demande pour **8H30-12H00 et 13H30-16H00** au lieu de 8H30-12H00 et 13H30-16H15.

Vote : FO DGFIP : Pour ; CGT-CFDT : Abstention.

Trésorerie Générale : Alignement sur les horaires de la RP Amendes à savoir **8H30-12H00 et 13h30-16h00** au lieu de 8H30-16H00.

Mise en place des Horaires variables à Plogastel Saint Germain : Adoptée à l'unanimité.

Question Diverses :

1. Chorus :

La délégation **FO DGFIP** a fait part des grandes difficultés auxquelles sont confrontés les agents du Service de la dépense qui depuis début janvier doivent faire face à un traitement de masse des factures des fournisseurs du Ministère de la Défense. Actuellement environ 7000 demandes de paiement sont en attente rien qu'à Brest et les agents ne voient guère le bout du tunnel. Lors d'un précédent CTPL nous avons évoqué nos craintes quant au déploiement de ce progiciel censé unifier informatiquement la tenue des comptes des différentes Administrations.

Outre que le Progiciel présente de réelles lourdeurs d'utilisation, il s'avère que le bouleversement de l'architecture des services administratifs de la Défense a certainement accentué les problèmes actuels et mis en exergue le manque de flexibilité de l'outil Chorus.

A notre question de pouvoir rapidement au renforcement du Service Dépense, le TPG s'est montré interrogatif et préfère tenter de régler dans un premier temps la question des licences nominatives inexploitées actuellement.

Pour FO DGFIP, le déploiement de ce Progiciel intégré dont le coût ne devrait pas tarder à atteindre le milliard d'euros..., désorganise les services et met une très forte pression sur les agents.

Rappelons que l'Informatique doit être au service des utilisateurs et répondre réellement à leurs besoins. Il devrait améliorer les conditions de travail et en aucun cas les dégrader !

Nos inquiétudes sont forcément très fortes pour l'avenir et le début 2011 où la vague 6 de Chorus devrait voir le basculement complet des programmes de la dépense de la DGFIP et de la comptabilité de l'Etat dans le nouvel applicatif, à moins que le désastre actuel n'incite à différer ce nouveau déploiement compte tenu des enjeux propres à la DGFIP....

2. DDFIP 29 :

Sur la question de la mise en place de la Direction locale unifiée, le TPG a indiqué que la date de lancement se situait entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2010 et que des propositions d'organigramme Directionnel seraient transmises à la DG d'ici fin juin.

Selon lui, la mise en place de la DDFIP ne pourra pas se faire de façon définitive et complète avant la fin du premier semestre 2011, compte tenu des contraintes immobilières et du recentrage du pôle ressource sur le seul site Quimpérois. A ce propos, **FO DGFIP** a souligné la difficulté d'organiser le pôle ressource (RH), notamment sur le plan de la formation, dans un contexte de refonte en cours des Statuts et des règles de gestion des agents de la DGFIP.

Pour l'implantation immobilière de la Direction (Bloc RH, Budget, Contrôle de gestion) le TPG privilégierai la Recette des Finances compte tenu de la vétusté de l'actuelle DSF.

3. Accueil fiscal de Proximité :

L'Accueil fiscal de proximité et le concours apporté par les guichets des Trésoreries aux particuliers sur les questions d'assiette ont été également évoqués lors de ce CTPL. Le TPG a reconnu l'impact d'un transfert d'activité sur le réseau gestion publique en indiquant que les indicateurs actuels ne permettaient pas d'en mesurer la charge.

Il se dit prêt, dans le cadre de la DDFIP, à lancer une étude afin de mesurer la charge des exigences du GFU dans les Trésoreries de proximité.

Pour FO DGFIP il est primordial que ces missions nouvelles imposées par le pouvoir politique se traduisent par des compensations d'effectifs.

La Délégation FO DGFIP 29 : Muriel PODEUR (Brest Bellevue) ; Thierry ROLLAND (Carhaix) ; Christophe PERRET (RF Quimper) ; Erick GUERRY (TG).